

Sentier communal n° 5 : La Grotte des Eaux-Chaudes



Longueur du sentier : 4,6km

Dénivelé : 420m

Temps de marche Aller/retour : 2h30

Départ : Etablissement thermal des Eaux-Chaudes

Balisage : Rond Orange sur fond jaune



Itinéraire : De l'Etablissement thermal, continuer vers le Sud jusqu'à la Place Henri IV, puis prendre l'escalier à gauche, traverser la route départementale, et poursuivre par le haut du village à droite, puis toujours tout droit jusqu'au départ du chemin. En arrivant sur la piste, prendre à gauche dans le sens de la montée. Passer le pont et quitter la piste environ 100m plus loin, par le chemin à droite dans le virage. Continuer ensuite tout droit jusqu'à la Grotte des Eaux-Chaudes en suivant le balisage.

ATTENTION DANGER DE CHUTES DE PIERRES: NE PAS S'AVENTURER DANS LA GROTTE. MERCI DE RESPECTER LES LIEUX.

Pour le retour, emprunter le même chemin.

Éléments remarquables : Etablissement thermal, vieilles maisons des Eaux-Chaudes, captage de la source Minvielle en haut du hameau, Grotte des Eaux-Chaudes...

